

FICHE DE MANDAT DES STRUCTURES AFFILIEES, AGREEES ET ASSOCIEES

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2025

LE SAMEDI 12 AVRIL 2025

Je soussigné(e) :	<i>Inscrire le nom et de prénom du Président de la structure</i>
Numéro de licence :	<i>Inscrire le numéro de licence du Président de la structure</i>
Président(e) / Dirigeant(e) de la structure :	<i>Inscrire le nom et le numéro de la structure</i>
<input type="checkbox"/> Mandate :	<i>Inscrire le nom et le prénom de la personne mandatée</i>
	<i>Inscrire le numéro de licence de la personne mandatée</i>
Pour représenter ma structure à l'Assemblée Générale Elective de la Fédération Française de Canoë Kayak de Sports de Pagaie, le samedi 12 avril 2025	

Fait à , le.....
Signature du Président(e) / Dirigeant(e)
(obligatoire)

En tant que représentant à l'assemblée générale électorale, je certifie avoir atteint la majorité légale, jouir de mes droits civiques et politiques, posséder la nationalité française ou bien est étranger à condition de ne pas avoir été condamné dans mon pays d'origine à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales, et être en possession d'une licence fédérale annuelle avec pratique à jour, ainsi que d'une licence fédérale annuelle avec pratique de la saison précédente.

Signature du mandataire, licencié dans la même structure que le Président ou le Dirigeant et respectant les conditions de licence
(obligatoire)

A retourner **au plus tard le mardi 25 mars 2025 à 23 heures**
à l'attention de ag@ffck.org

En application de l'article R.3.2.1 du Règlement intérieur, la liste des électeurs est diffusée au plus tard 15 jours avant élection.

Tout mandat retourné au-delà du 25 mars 2025 ne sera pas pris en compte